

ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DES INTERVENTIONS SUR TERRAINS PRIVÉS

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

26 février 2009
à La Voulte sur Rhône (07)

Contexte : Dans le cadre de la mise en œuvre des opérations d'entretien et de restauration de cours d'eau, les gestionnaires sont amenés à réaliser des travaux sur des terrains privés. Leurs interrogations portent d'une part sur la légitimité à intervenir dans un contexte juridique qui paraît parfois flou, et, une fois leur légitimité établie, sur les moyens de faire accepter leur intervention ou leur passage à un propriétaire.

Objectif : Apporter aux participants des éléments concrets relatifs aux moyens à disposition de la collectivité pour réaliser des actions sur terrain privé : montage et mise en œuvre des procédures réglementaires.

À travers les retours d'expériences et les phases d'échanges avec les participants, l'objectif de cette journée est de présenter les avantages et limites des outils existants relatifs à la légitimité à intervenir ou à la possibilité de faire accepter son passage, sa présence et ses travaux.

Les questions de l'expropriation et de la mise en place d'une politique de maîtrise foncière seront également traitées.

Public : Élus et techniciens de rivière, chargés de mission des contrats de rivière et des SAGE, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, bureaux d'études, associations et fédérations de pêche, étudiants, chercheurs.

Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09:15

Accueil des participants

09:45 La LEMA 2006 : Quelles nouveautés pour l'intervention sur terrain privé ?

Jean Yves OLIVIER - DDEA de l'Ardèche (07), en association avec le MEEDDAT

- Présentation générale des implications de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 31 décembre 2006, de la Loi Grenelle 2 et des différents décrets d'application en cours de préparation sur l'intervention des collectivités sur terrains privés.

- Introduction des différents outils développés au cours de la journée.

10:45 La Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et le conventionnement

Nicolas BOURETZ - Syndicat Mixte Ardèche Claire (07) & Jean Yves OLIVIER - DDEA de l'Ardèche (07)

Les aspects juridiques et réglementaires de la DIG et retour d'expérience sur sa mise en place par une collectivité : montage, enquête publique, contenu et mise en œuvre, droits, obligations et responsabilités de la collectivité.

12:30

Déjeuner

14:30 La maîtrise foncière

Bruno LEDOUX - Consultant

Introduction à la maîtrise foncière, présentation de la boîte à outils et des compétences des acteurs, notamment en terme de droit de préemption ; présentation du guide juridique de la DIREN Languedoc-Roussillon et du travail mené dans le cadre de la réflexion en cours au sein de l'Agence de l'Eau RM&C sur la restauration hydromorphologique des cours d'eau.

15:00 La Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Antoine DUCLOUX - Communauté de Communes du Pays de Romans (26) & Éric CAILLEAU - Cabinet géomètre BEAUR (26)

Retour d'expérience sur la mise en place par une collectivité d'une DUP associée à un remembrement : description sommaire des deux procédures, montage, contenu et mise en œuvre, travail avec le cabinet de géomètres experts.

16:00 La question foncière : outil au service de la gestion des cours d'eau

Stéphane GUÉRIN - SAGYRC (69)

Exemple de mise en place d'une stratégie foncière d'acquisition de berges de cours d'eau appliquée à un projet de protection contre les inondations en zone urbaine : réflexion préalable, aspects juridiques et techniques, concertation et programmation.

17:00

Fin de la journée

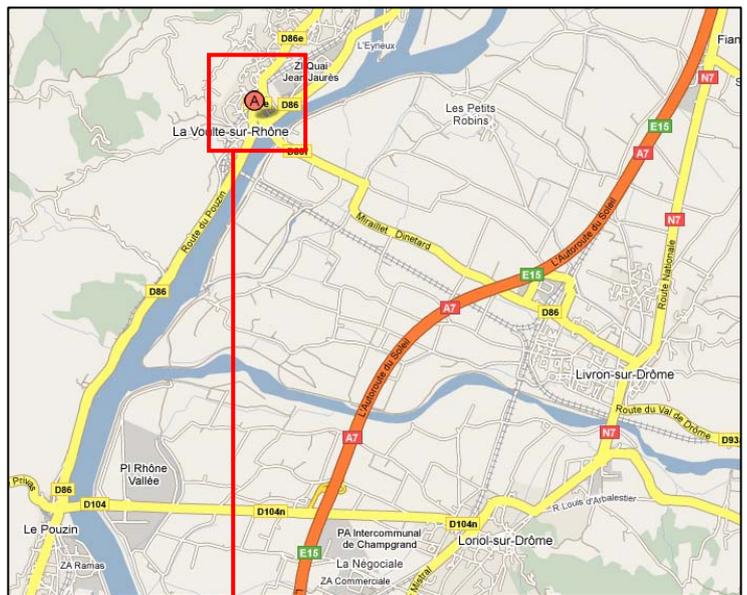
PLAN D'ACCÈS

Bibliothèque Municipale Lucie Aubrac ; Salle évènementielle
Place Etienne Jargeat
07800 La Voulte sur Rhône

[Plan d'accès sur Google Maps](#) (Ctrl + clic pour suivre le lien)

(130 km et 1h30 de Lyon ; 120 km et 1h30 de Grenoble ; 30 mn de Valence)

Grand parking gratuit sur la place Jargeat, devant la salle.



Bulletin d'inscription à retourner avant le 23 février 2009

À l'association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75 - ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée « **Interventions sur terrains privés** » le 26 février 2009 à La Voulte sur Rhône (07)

MES COORDONNÉES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNÉES DE FACTURATION

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions

	Adhérent	Non adhérent
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 80 €

ANNULLATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée.

ADHÉSION

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi 12 €
Personne salariée 30 €
Personne morale 250 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée vous sera envoyée à l'issue de la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
La Poste, centre financier de Lyon	20041	01007	1191943 N 038	37

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère - Code APE : 913E > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....